



COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU 02/12/2024 AVEC MME LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AMÉLIE VERDIER

Nous étions conviés ce vendredi 2 décembre avec la Directrice Générale des Finances Publique, Amélie VERDIER.

Suite à nos questionnements (voir notre déclaration liminaire ci-dessous), la directrice générale a répondu :

- Au sujet des suppressions d'emplois, qu'elle souhaitait un « effort sur les redéploiements d'effectifs de toute la DGFIP » et pas « d'accentuations des suppressions d'emplois ». Autrement dit qu'elle ne ferait rien en dehors d'une recherche un peu artificielle d'équité entre les suppressions de postes.
- Sur le sujet du pouvoir d'achat, cela ne dépend pas de la DGFIP. Toutefois elle a salué l'accord indemnitaire intervenu en début d'année sur les primes, même si elle entend bien que les organisations syndicales ne sont pas satisfaites.
- Sur le sujet du chauffage des locaux, pas de réponse autre que le fait qu'il s'agit d'investissements structurels au long terme afin de densifier les locaux et de réaliser des travaux d'isolation.

Elle a salué un peu facilement la culture DGFIP, indiquant que sans ça la mise en place de GMBI aurait été une catastrophe.

Si la case dialogue sociale est une fois de plus cochée, notre DG est partie sans s'engager sur quelque chose de concret. Sinon son intention de proposer prochainement aux OS nationales une négociation sur l'égalité professionnelle.



Le 2 décembre 2024

Madame la Directrice Générale,

Nous profitons de votre visite pour nous faire le porte-voix de nos collègues et attirer votre attention sur nos difficultés propres.

Dans le Loiret, la situation des effectifs est problématique : la plupart des services sont en

sous effectif avec une charge de travail en constante augmentation en raison des réformes successives. Dans le Loiret, ce sont 33 postes non pourvus (-15 C, - 14 B et -4 A) et 49 en ETP (- 19,9 C, - 24,8 B, - 4,6 A). Les postes non pourvus impactent la vie quotidienne et professionnelle des collègues en augmentant leur charge de travail et le stress qui en résulte. Nous vous demandons donc de combler les postes vacants de la DGFIP par des agents titulaires et formés. Nous pouvons également nous interroger sur les économies réalisées par ces postes non pourvus. Vous engagerez-vous à soutenir effectivement vos agents, c'est à dire renoncer aux 550 suppressions de postes en 2025 ?

La Division Dépenses en sous-effectif chronique depuis deux ans avec notamment la création du CGF bloc 1 et en avril dernier celle du CGF bloc 2 a particulièrement souffert de cette situation. Nous souhaitons particulièrement attirer votre attention sur la difficulté de demander aux agents du SFACT et des CGF de faire le travail des postes vacants tout en devant harmoniser leurs pratiques, exercice que nous savons périlleux comme nos collègues du CGF bloc 1 l'on déjà vécu. Une gestion raisonnée et apaisée est nécessaire afin de ne pas imputer aux agents la dégradation de leurs conditions de travail dont ils ne sont en rien responsables. Les représentants du personnel en FS du CSAL ont signalé les risques psycho-sociaux croissants à la Division Dépense. Ils doivent être effectivement entendus.

La CGT s'interroge sur les problèmes rencontrés au cadastre et l'absence de réponses efficace du bureau GF3A. A chaque question posée (et elles sont très nombreuses), la seule réponse apportée par la centrale est que « le problème est connu ». Mais aucune réponse concrète n'est apportée aux agents pour le fonctionnement quotidien de leur service. La mise en place catastrophique de GMBI a lourdement impacté le service du SDIF.

Notre direction souhaite s'inscrire dans une démarche écoresponsable : si cette démarche nous convient, nous sommes perplexes et dubitatifs sur la mise en place concrète. Ainsi, la limitation à 19 degrés du chauffage ne tient pas forcément compte dans les faits des bâtiments en état de « passoires thermiques » comme notamment ici, avenue de Concyr ou à Pithiviers. Par exemple, une température de 16 degrés le matin était relevée la semaine dernière au CGF bloc 2. A Pithiviers, nous relevons chaque hiver des températures de 13 ou 14 degrés. Et que dire de l'absence d'eau chaude pour les employées de ménage dans le bâtiment F1 de la cité administrative que vous visiterez cet après-midi. La conséquence en est l'impossibilité de nettoyer correctement les sols.sols. Ainsi, les sols tout neufs du bâtiment sont déjà maculés de taches qui ne partent pas à l'eau froide. Bien que signalée depuis un an, cette situation reste sans réponse. L'hygiène de nos locaux n'étant pas un sujet trivial aux yeux des agents, une réponse effective doit là aussi être apportée.

Nous n'avons pas évoqué la question des rémunérations, mais elle reste primordiale aux yeux des collègues et il ne faut pas la négliger.

Si nous sommes satisfaits de vous voir faire la tournée de services départementaux, nous souhaitons surtout que ces visites aient un impact positif sur nos conditions de travail et l'amélioration de celles-ci.